

PCPEA 23

Qu'est-ce que le PCPEA ?

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées Autisme s'adresse aux enfants, adolescents, adultes ayant un diagnostic de Trouble du Spectre Autistique (TSA) ou en cours de diagnostic.

Le PCPEA propose une réponse adaptée aux besoins et compétences de l'enfant, du jeune, de l'adulte dans une visée inclusive, lui permettant d'être accompagné dans son cadre de vie, tout en respectant son rythme et ses habitudes.

La durée de l'accompagnement est déterminée par les besoins et l'évolution de l'enfant, du jeune, de l'adulte dans la continuité de son parcours.

Ce dispositif coordonne des prestations directes auprès des personnes en mobilisant des professionnels salariés ou libéraux, expérimentés dans l'utilisation des techniques psychoéducatives, développementales et comportementales auprès des personnes TSA.

Le PCPEA organise les interventions :



Auprès de l'enfant, du jeune, de l'adulte :

- Accompagnement dans les différents lieux de vie (milieu scolaire, domicile, centre de loisirs, lieu de stage, milieu professionnel...),
- Interventions pluriprofessionnelles (psychologues, éducateurs, psychomotricien, ergothérapeute...) visant l'amélioration des compétences de l'enfant, du jeune, de l'adulte dans différents domaines (communication, autonomie, interactions sociales, motricité, santé...),
- Co-élaboration et réajustement, avec l'enfant, le jeune, l'adulte et la famille, d'un Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA).



Auprès de la famille, des aidants :

- Guidance parentale permettant de renforcer les compétences parentales et les relations intrafamiliales (comprendre le fonctionnement de l'enfant, mobiliser les ressources pour améliorer le quotidien, améliorer les relations de l'enfant avec la fratrie) et mise en pratique au domicile des outils et stratégies psychoéducatives spécifiques aux personnes autistes,
- Mise en pratique quotidienne des outils et stratégies spécifiques aux personnes autistes.



Auprès des partenaires :

- Collaboration, concertation, appui à tout professionnel spécialisé ou non en autisme, intervenant auprès de l'enfant, du jeune et de l'adulte,
- Sensibilisation et formation à l'autisme et aux pratiques psychoéducatives,
- Conseil et soutien sur les adaptations et aménagements nécessaires.

PCPEA 23

Nous rencontrer :

Le siège social de l'ALDP se situe au :

 **60 rue Jean Perrin, Les courrières - 87170 ISLE**
(un parking gratuit est à votre disposition)

Le PCPEA se situe au :

 **5 rue de Verdun – 23000 GUÉRET**
(à 10 mn à pied de la gare de Guéret)

Nous contacter :

 **05 87 14 70 80**

 **secretariatpcpea23@aldp-limousin.fr**

Un service géré par

